

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ADRESSES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Comfrot, 14

A PARIS : AGENCE HAYAS

Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République, 48

LES MANUSCRITS NON INSCRITS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHONE

ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

LES FÊTES DE LA SAVOIE

Le Président de la République à Aix-les-Bains

GENÈS ET CHAMBÉRY

Il y a une coïncidence qu'il faut retenir entre les fêtes que l'on va célébrer à Gènes et celles qu'on vient de célébrer à Chambéry, et cette coïncidence suggère des observations qu'il importe de mettre en lumière. Au moment même où la Savoie fête la date à jamais mémorable où elle se donnait pour la première fois spontanément à la France, nous envoyons une escadre saluer le roi d'Italie dans un port italien. Ne croirait-on pas, à ne considérer que ce double événement, que les deux peuples vivent sur le pied d'une étroite amitié et qu'ils justifient plus que jamais le titre qu'on leur a donné de nations sœurs ? Assurément, nous ne pouvons que nous féliciter que les relations soient correctes entre les deux gouvernements ; c'est là un point dont nous ne méconnaissons pas l'importance, mais nous ne pouvons fermer les yeux à l'évidence, et nous devons bien reconnaître que, sous ces dehors apparents, se cache là-bas une mauvaise volonté manifeste et une hostilité presque flagrante, et ici une impatience mal déguisée et une certaine acrimonie.

La tension a été plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui, nous ne le contestons pas. Qui sait jusqu'où l'on serait allé de part et d'autre, si M. Crispi était resté aux affaires ? M. di Rudini d'abord et M. Giolitti ensuite se sont appliqués avec un zèle méritoire, sinon à opérer un rapprochement entre les deux nations, tout au moins à marquer que l'Italie n'avait ni hostilité, ni mauvais vouloir à l'égard de la France. Ils n'ont pas réussi complètement dans cette tâche, parce qu'ils se heurtent fatalement aux engagements pris par l'Italie envers l'Allemagne et l'Autriche et qu'aussi longtemps que l'Italie restera dans la triple, nous aurons le droit de suspecter la sincérité des sentiments qu'elle affiche à notre égard, et l'on sait du reste que MM. di Rudini et Giolitti sont, tout au plus, que M. Crispi, les partisans déterminés de la triple alliance.

Nous sommes de ceux qui pensent que l'Italie se dégoutera quelque jour d'une combinaison qui ne lui procure aucun avantage immédiat et qui exerce un contre-coup si fâcheux sur ses finances et sur sa prospérité matérielle. L'Allemagne et l'Autriche lui ont-elles donné les débouchés que son commerce avait en France ? Ne se ruine-t-elle pas en armements ? Est-ce qu'elle ne marche pas sûrement à une crise financière et économique des plus redoutables ?

La mégalo-manie est une maladie qui passe quand on est bien obligé de s'apercevoir qu'elle mène aux abîmes et la gallophobie disparaît également quand les populations, se rendant à l'évidence, reconnaissent qu'on les a indignement trompées quand on a agité devant leurs yeux le spectre d'une France jalouse de l'Italie unifiée et aspirant à la morcelle de nouveau. Nous avons donc le droit de répéter le mot célèbre de Chimène, et de laisser faire le temps. Les mauvais sentiments de l'Italie ne sont pas éternels,

et nous attendrons patiemment qu'ils s'évanouissent peu à peu ; l'entente franco-russe n'a rien à redouter de la triple.

Nous saluerons donc à Gènes le roi d'Italie selon toutes les règles de la courtoisie internationale, sans nous demander s'il est vrai, comme l'a affirmé un diplomate au *Gaulois*, que Humbert aurait dit à son premier ministre : « Il faut noyer les Français » ; nous ne chercherons pas davantage s'il est exact que M. Crispi ait expédié à Gènes un agent chargé d'une propagande antifrançaise, ayant la mission de faire croire aux populations que toute manifestation en l'honneur de l'escadre française serait considérée par le roi comme une injure personnelle. Nous n'aimons point ce genre de racontars, qui d'ordinaire sont inventés. Mais fussent-ils vrais, que nous ferions remarquer que tandis que Humbert n'aura pour le saluer à Gènes que des escadres, le président de la République, dans son voyage en Savoie, se rencontrera avec le roi de Grèce qui retardera son départ pour lui rendre hommage et avec les princes et des ministres du puissant empire russe. H. D.

LA POLITIQUE

Nous sommes entrés depuis hier dans la vingt-troisième année depuis la proclamation de la République, et pour mesurer le chemin parcouru il suffit de lire les journaux conservateurs.

Le plus important peut-être d'entre eux, tout au moins à cause du nombre de ses lecteurs, a fait, au sujet de l'anniversaire du 4 septembre, des réflexions qui méritent d'être signalées.

Il a dit que « la France a le droit d'être contente, et même fière, de ce qu'elle a réalisé pendant ces vingt-deux ans. Elle a reconstruit ses finances ; elle a refait son armée ; elle vit en paix avec l'Europe, où elle compte au moins une alliée puissante et où, de toute façon, elle a cessé d'être quantité négligeable. Chose plus rare, plus inespérée, elle est en train de réaliser la première étape de son unité morale ».

L'article se termine par ces mots qu'on dirait tracés par une plume républicaine et qui ne sont, d'ailleurs, qu'un hommage rendu à la vérité : « La France, depuis le 4 septembre 1870, n'a pas perdu son temps ».

Quand on se reporte aux luttes soutenues à l'Assemblée de Versailles par les députés républicains pour résister aux passions monarchiques de la majorité, on peut envisager l'avenir d'un cœur content. Les anciens organes de la réaction avouent que l'unité morale est conquise.

Comme en 1792, la patrie a demandé son salut, au lendemain de Sedan, à des institutions républicaines ; et, pour la seconde fois, l'Europe a pu contempler l'immense effort d'un peuple en plein exercice de sa souveraineté.

Sans doute, et heureusement, nous n'avons pas eu, de même qu'au siècle dernier, à conduire sur les champs de bataille les drapeaux de la République ; mais, dans le combat pacifique de chaque jour, la France a su vaincre par son travail, par sa persévérance, par sa sagesse.

Nous avons repris notre place dans le monde et rendu au nom français tout son prestige.

Au milieu des embarras financiers des monarchies voisines, en face des difficul-

tés qui montent à l'horizon de peuples soumis au césarisme, la République, qui a obtenu, en France, des résultats incomparables, peut continuer sa route en réalisant les réformes et les progrès attendus par la démocratie.

La voie est libre devant elle ; et le respect de l'univers la suit des yeux.

JEAN-CLAUDE.

AUJOURD'HUI :

Explosion à bord d'un torpilleur. Un double crime.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

Informations Politiques

Paris, 5 septembre.

LES GRÂCES ET REMISES DE PEINE

Des grâces et remises de peine seront accordées par le président de la République, à l'occasion de la fête nationale du 22 septembre, comme pour le 14 juillet. On prépare ce travail au ministère de la justice et au ministère de la guerre pour les condamnés militaires.

L'INCIDENT DU DAHOMEY

Le *Standard* publie une correspondance qui a été échangée entre lord Rosebery et le directeur de la Compagnie de navigation britannique à laquelle appartient le paquebot *Boma*, sur lequel la canonnière française le *Néron* a tiré trois coups de canon en vue des côtes du Dahomey où est établi le blocus. Lord Rosebery a déclaré, en réponse à une lettre du directeur, que l'affaire forme le sujet de pourparlers entre le gouverneur de Lagos et les autorités françaises de Porto-Novo, qui procèdent à une enquête dont le Foreign-office attend le résultat.

LES BLÉS ÉTRANGERS

Jusqu'ici la faculté d'entreposer les blés et farines provenant de l'étranger a toujours été restreinte aux bateaux à destination des villes où se trouvent des bureaux de l'administration douanière.

Cet état de choses ayant soulevé et soulevant encore aujourd'hui des réclamations provenant de chambre de commerce, les ministères des finances et du commerce vont étudier les moyens d'étendre le droit d'entrepôt à toutes les villes où l'administration des contributions indirectes a des représentants.

L'ANNIVERSAIRE D'AUGUSTE COMTE

La société positiviste de Paris célèbre aujourd'hui le 35^e anniversaire de la mort de Comte.

Les membres de la société se sont réunis à dix heures, au Père-Lachaise, devant la tombe du fondateur de l'école positiviste.

Plusieurs discours ont été prononcés par les adeptes des théories positivistes.

À deux heures, les membres présents se sont rendus rue Monsieur-le-Prince, dans l'ancienne demeure d'Auguste Comte, où M. Pierre Lafitte, directeur de la *Revue occidentale*, a fait l'apologie du positivisme.

LE CONGRÈS DES TRADE'S UNIONS

Londres, 5 septembre.

La première séance du congrès des Trade's Unions aura lieu aujourd'hui à Glasgow.

Les points principaux discutés seront : La question de huit heures.

Le choix des candidats du travail pour la Chambre des communes et la question d'indemnité parlementaire à accorder aux membres de cette Chambre.

Le *Daily News* dit que plusieurs membres du congrès de Glasgow proposeront proba-

blement d'organiser une consultation entre les ouvriers des principales nations industrielles, afin de discuter la question de la réduction de la journée de travail.

ORAGES EN ESPAGNE

Madrid, 5 septembre.

À la suite des violents orages de ces jours derniers, la récolte des raisins destinés à la fabrication des vins de raisins secs est complètement perdue.

À Fuente-Alamo, province de Murcie, une forte grêle est tombée. Quelques grêlons pesaient jusqu'à cinquante grammes. Deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Les champs sont complètement ravagés.

LE GÉNÉRAL BRIALMONT

Bruxelles, 5 septembre.

Le lieutenant-général Brialmont est parti par l'Orient-Express, se rendant directement à Constantinople, où il est appelé par le gouvernement turc. Il sera rentré à Bruxelles pour l'ouverture des Chambres, car il désire prendre une part active à la discussion du budget de la guerre.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres, 5 septembre.

La défaite du général Roca aux dernières élections pour la présidence du Sénat a causé une rupture entre le parti du général Roca et celui du docteur Sáenz-Pena, président élu. Les membres du parti Roca menacent de s'unir à l'opposition. La situation paraît instable.

TROUBLES À LISBONNE

Lisbonne, 5 septembre.

Une démonstration d'ouvriers sans travail a eu lieu hier devant le ministère des travaux publics. Le ministre ayant répondu à une délégation des manifestants qu'il ne pouvait remédier à leur situation, les groupes d'ouvriers, qui avaient été très calmes, se sont rués sur le bâtiment ministériel.

La police a pu venir à bout des manifestants et à rétablir l'ordre, non sans avoir opéré de nombreuses arrestations.

Les ouvriers qui avaient été laissés libres insistèrent pour qu'on leur fit partager le sort de leurs camarades, qui, eux du moins, disaient-ils, étaient désormais assurés d'avoir du pain.

Nouvelles Militaires

Paris, 5 septembre.

Sur la demande du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, le ministre de la guerre va désigner quatorze capitaines et lieutenants de cavalerie pour prendre part à la colonne qui opérera l'hiver prochain au Soudan. Cinq officiers d'infanterie seront attachés à l'état-major du colonel Archinard.

M. de Freycinet a décidé de ne pas différer l'organisation des treize bataillons de chasseurs territoriaux alpins. Du 10 au 23 octobre, une compagnie de chacun de ces nouveaux corps de troupe sera formée et appelée à s'exercer avec un bataillon actif affecté à la garde d'un des secteurs de la frontière de Savoie, Isère et Alpes-Maritimes.

La Grève de Carmaux

Carmaux, 5 septembre.

Le député socialiste Baudin est arrivé à onze heures.

Dans une réunion tenue à deux heures sous sa présidence, M. Baudin a rendu compte de la mission dont il avait été chargé par les grévistes.

Partout, a-t-il dit, les Bourses du travail, les représentants des syndicats du Pas-de-Calais, le comité révolutionnaire central et les journaux républicains ont promis d'agir en faveur des mineurs. Une agitation formidable s'organise. Le gouvernement sera forcé d'intervenir pour faire comprendre à la Compagnie qu'elle ne peut se servir d'une propriété nationale pour violer les lois.

« Les grévistes réussiront sûrement avec

de la fermeté. Faites savoir, par un vote ferme et décisif, que vous lutterez jusqu'à victoire complète. »

M. Calvinhac, député de Toulouse, a insisté ensuite sur les arguments présentés par M. Baudin et a démontré la nécessité d'aider le mouvement de solidarité qui s'organise dans toute la France, en persistant dans la conduite si énergique tenue jusqu'à ce jour.

« Les grévistes de Carmaux, a-t-il ajouté, grâce à leur fermeté et à leur courage, doivent assurer le triomphe définitif du parti socialiste. »

Le maire Calvinhac a demandé aux ouvriers s'ils veulent voter sur la proposition des députés au scrutin secret ou au scrutin public.

L'assemblée décide que le vote aura lieu au scrutin public.

La grève est décidée à l'unanimité.

Le Congrès du Bâtiment

Bordeaux, 5 septembre.

La séance de clôture du congrès de la Fédération des chambres syndicales du bâtiment a été présidée par M. Driwet, délégué de Lyon, qui a prononcé un discours très applaudi.

L'orateur a invité les membres du congrès à se renfermer strictement dans leur ordre du jour, à éviter les discussions politiques qui divisent les travailleurs et les affaiblissent.

M. Bachellier, de Marseille, lit un rapport sur la question de l'assurance obligatoire contre les accidents, à la charge du patron. Il demande que l'Etat soit responsable vis-à-vis de l'ouvrier blessé ou vis-à-vis de ses héritiers en cas de mort.

M. Ranvier, de Saint-Etienne, réclame la suppression du travail aux pièces et son remplacement par le travail à la journée.

M. Marly, de Marseille, demande la réforme de la prud'homme.

M. Ranvier prend une seconde fois la parole pour préconiser la stricte application du décret de 1848, qui abolit le marchandage et l'addition, dans les cahiers des charges des communes, des départements et de l'Etat, d'une clause interdisant aux adjudicataires de recourir aux marchands. Il demande, en outre, qu'on ne puisse employer sur les chantiers plus d'un dixième d'ouvriers étrangers et leur attribuer un salaire supérieur à celui des ouvriers français ; il réclame enfin l'organisation d'une caisse destinée à soutenir, en temps de grèves, les syndicats du bâtiment.

Toutes ces revendications ont été adoptées par la commission du congrès et favorablement accueillies par l'auditoire. Un grand banquet a réuni dans la soirée tous les congressistes.

SINGULIÈRE SITUATION

Paris, 5 septembre.

Un fait qui peut avoir les conséquences les plus diverses et les plus inattendues vient d'être relevé en Tunisie.

Les actes de l'état-civil, établis depuis la fin de l'année 1884, tant pour les civils que pour les militaires, sont entachés de complète nullité, ainsi que viennent d'en décider les tribunaux saisis par le résident général, de sorte que les décès peuvent passer pour absents, que les vivants n'ont plus d'acte de décès, et que les désillusions du mariage pourraient profiter de cette curieuse situation.

Les actes frappés de nullité ont été reçus par les suppléants des sous-intendants militaires, qui n'ont aucune qualité pour cela.

Seuls, les actes établis par les intendants et adjoints à l'intendance sont valables.

Malheureusement, ceux-ci sont en nombre infime, et les suppléants que l'autorité militaire elle-même supposait investis des mêmes pouvoirs, ont été constamment requis.

On ne sait trop, paraît-il, comment tourner la difficulté. Il est question de faire promulguer par le bey une loi conférant aux actes nuls un caractère d'authenticité, mais c'est un moyen contestable.

LES FÊTES DE LA SAVOIE

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

A CHAMBÉRY

Chambéry, 5 septembre.

Après les journées d'hier et d'avant-hier, ce matin, le ciel s'est un peu découvert et laisse filtrer quelques rayons de soleil, mais avec parcimonie et sans persistance, car, bien vite, les nuages sont revenus, pour ainsi dire, à leur place, quelques gouttes de pluie pendant l'exécution du programme de la matinée.

Le président de la République a assisté d'abord à la fête de gymnastique donnée dans les jardins de la préfecture.

Un accident qui aurait pu être des plus terribles a marqué cette fête : deux grands portiques avaient été dressés au milieu de la pelouse où évoluaient les gymnastes.

Ceux-ci, à un certain moment, pour faire une figure d'ensemble, sont montés le long des portiques d'un mal assujéti dans la terre détrempée, a fléchi sous le poids.

Les gymnastes qui y étaient accrochés purent se sauver avant que les poutres fussent tombées. Mais dans leur chute, elles atteignirent un des jeunes gens qui a été transporté à l'hôpital dans un état assez grave.

A l'Hôpital

La visite à l'hôpital a eu lieu ensuite. La bienvenue a été souhaitée à M. Carnot par le directeur de l'Hôtel-Dieu et par M^{me} Perrier, femme du maire, qui, au nom de l'Union des femmes de France, lui a offert un bouquet de fleurs de Savoie pour M^{me} Carnot.

Le président a attaché sur la poitrine de la sœur Gonzague, M^{me} Hamaker, qui est à l'hospice depuis quarante-deux ans, une médaille d'argent ; puis il a visité longuement les salles de l'hôpital et s'est rendu à la pharmacie, où une sœur infirmière lui a offert un verre d'un somptueux quinquina qu'elle prépare elle-même et dont la vente est une des ressources de l'hospice.

Exposition agricole

Enfin M. Carnot a visité l'exposition horticole, où un bouquet, naturellement, lui a été offert.

M. Carnot, en réponse aux remerciements de la Société agricole, a dit qu'il était heureux d'être venu admirer l'exposition et de dire à nouveau combien il aime la Savoie et s'intéresse à toutes les manifestations de l'activité savoisienne.

M. Carnot a fait remettre à l'hôpital, au bureau de bienfaisance et aux œuvres de charité de la ville la somme de 2,300 fr.

À 1 heure 1/2, le président de la République a quitté Chambéry, se rendant à Aix-les-Bains.

A AIX-LES-BAINS

Aix-les-Bains, 5 septembre.

A son arrivée à Aix-les-Bains, le président a été reçu par le maire, entouré du conseil municipal et par M. de Freycinet, ministre de la guerre.

Le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, en villégiature à Aix, s'était également rendu à la gare pour saluer le chef de l'Etat.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
6 Septembre

30

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AIGREMONT

PREMIÈRE PARTIE

LE MYSTÈRE DE L'OMBRE

Je suis dans un enfer dont je ne puis sortir sans que le déshonneur m'attende à la porte, et vous me demandez ce que j'ai ?

Ah ! sans vous, Clément, je me serais déjà tuée, ou bien...

Un terrible regard de ses yeux étonnés acheva sa pensée.

Deux secondes d'un silence lourd se firent.

Puis la jeune femme, subitement très décidée, très calme, reprit sa phrase interrompue :

« Ou bien, je l'eusse tuée, elle, la mandite qui me met à un si dur martyre. »

Clément était plus livide qu'un tré-

passé. — Taisez-vous, Reine, dit-il ; je ne puis entendre votre bouche parler ainsi de celle que j'ai juré de servir toute ma vie.

— Si vous saviez où les choses en sont arrivées ces jours-ci !... — Je ne veux pas le savoir.

D'elle, pour moi, rien ne se doit discuter.

— Alors, je dois lui obéir ?

— Aveuglément, oui, notre liberté à tous les deux est à ce prix.

Elle voulait protester.

Gaube lui ferma la bouche.

Le visage fin et décidé du valet de chambre était tout tirailé de tressaillements nerveux, involontaires.

— N'ajoutez rien, dit-il. Tout ce que vous pourriez me dire, ma conscience me l'a crié avant vous. Mais ici, tout est inutile. Notre résistance, notre intervention même n'empêcheraient rien, n'arrêterait rien, ne serviraient qu'à nous faire briser comme verre.

Ne vaut-il pas mieux tirer profit de tout cela ?

Reine parut secouer ses derniers scrupules.

— Après tout, dit-elle, les yeux subitement assombrés et les traits comme pétrifiés dans une résolution implacable, vous avez raison. Que les autres se gaudent... Chacun pour soi !

Clément serra ses mains.

— Ne voyez que le but, dit-il, la liberté !... Notre martyre finira, vous serez ma femme avant longtemps.

À ces mots, cette singulière fille, toute faite de contradictions, de révoltes et de luttes, se sentit prise d'un attendrissement indescriptible.

Elle allait enfin arriver au bonheur tranquille et honnête !... — Paix quel moyen ?

Elle ne s'y arrêtait pas.

Mais bientôt, délivrée de la main de fer qui la déchirait, elle pourrait vivre aimée et honorée comme jadis, avec son père ; pour en arriver là tout lui serait bon.

Et sa conscience, endormie par les souffrances horribles qu'elle avait endurées, ne criait pas, ne se révoltait pas.

Au contraire ; plus calme qu'elle ne l'avait jamais été, parce qu'elle était très décidée, elle se mit à causer avec Clément du passé et de l'avenir, surtout du passé.

Elle lui montrait cette Bretagne si sauvage et si calme, plus tard, car ils iraient y vivre et fuiraient la Gasconne.

Leur conversation dura longtemps.

Un cri, cri terrible, cri d'agonie, d'angoisse suprême, peut-être même de mort, les arracha tous les deux au rêve de bonheur dans lequel ils se complaisaient.

Eperdue, Reine s'enfuit comme une folle vers les pièces qu'habitait la vicomtesse, tandis que Clément se précipitait dans la chambre du marquis de Cypières, d'où ce lugubre appel était venu.

VIII

Trop tard !

Comme il en franchissait le seuil, Madeleine, toute blanche dans sa longue robe de nuit, qu'elle n'avait même pas pris le temps de recouvrir d'un peignoir,

pieds nus, les yeux encore brouillés de sommeil, Madeleine apparaissait sous la portière, subitement relevée, qui de la chambre du marquis allait dans la sienne.

— D'où venez-vous ? demanda-t-elle d'une voix dure au valet de chambre.

Celui-ci, devant le regard profond de ces grands yeux honnêtes fixés sur lui, se troubla.

Mais son bouleversement fut court.

— Du cabinet de toilette, répondit-il sèchement.

— Pourquoi M. le marquis a-t-il ainsi crié ?

— Je ne le sais pas.

Mais Madeleine, ayant soulevé l'abat-jour d'une des lampes, et la lumière de celle-ci ayant tout à coup éclairé le visage du malade, la jeune femme à son tour poussa un cri et chancela.

Dans son grand lit, avec la blancheur jaunâtre de la cire, la tête renversée et les traits tirés, M. de Cypières paraissait être mort.

Sans plus s'occuper du valet de chambre, elle se précipita vers le marquis.

— Horace, fit-elle, Horace !... Qu'avez-vous ?

Parmi les autres personnes présentes, nous citerons MM. Foujon, sénateur; Vernière, député, etc.

Le cortège s'est immédiatement formé, M. Carnot est monté dans la première voiture avec le général baron Berge et le capitaine de vaisseau Jauréguiberry; les autres voitures étaient occupées par des personnages composant la suite du président.

Le cortège, pour se rendre à la mairie, a suivi l'avenue de la Gare, encombrée d'une foule enthousiaste qui n'a cessé d'acclamer le chef de l'Etat; de nombreux bouquets de cyclamens ont été jetés dans la voiture.

La ville est magnifiquement pavée, sur l'avenue de la Gare sont dressés deux superbes arcs de triomphe, le premier, d'un caractère agreste, porte cette inscription : « A la gloire de la Patrie, à Carnot, la ville d'Aix »; l'autre représente le tunnel du chemin de fer du Rhodan qui sera inauguré demain. Aussitôt arrivé à la mairie, le président a reçu les autorités.

Le maire d'Aix a souhaité en ces termes la bienvenue au président de la République :

Discours du Maire d'Aix

Monsieur le président de la République, avant de quitter la terre de Savoie, vous avez bien voulu vous arrêter dans notre laborieuse cité, comme pour jeter un dernier regard sympathique sur le noble pays qui vous a si chaleureusement accueilli au cours de votre voyage et rendre un dernier hommage à sa glorieuse population.

Interprète autorisé des vaillants citoyens d'Aix, je viens respectueusement vous apporter l'expression de leur gratitude pour la faveur insigne que vous daigniez leur accorder aujourd'hui.

La Savoie, dont tant d'illustres enfants sont inscrits aux annales de la gloire et du deuil de la France, se souviendra toujours de la preuve d'affection que vous lui avez donnée, en venant honorer son patriotisme à l'occasion de sa plus imposante manifestation. Tout particulièrement les habitants se souviendront de l'attention bienveillante dont ils ont été l'objet pour la seconde fois, de l'intérêt que vous portez à leur ville si appliquée à rester digne d'elle-même, digne de sa vieille réputation de station hospitalière et qui n'a pas seulement su de sa prospérité matérielle et locale, mais se fait encore un devoir d'inspirer à sa clientèle étrangère des sentiments d'amitié pour la France et son gouvernement.

Monsieur le président, le culte de la République et la vénération pour votre personne ont un autel dans chacun de nos cœurs. Vous serez reçu au milieu de nous avec la même cordialité, avec le même enthousiasme qu'au sein de l'antique capitale dont vous venez de franchir les portes.

Ces Alpes, d'où il y a cent ans surgirent pour la première fois des chants de liberté et des cris d'amour pour la patrie française, d'où s'élevèrent encore aujourd'hui tant de vifs espoirs, abriteront partout des âmes patriotes et ce n'est pas dans notre cité reconnaissante que commenceront à s'éteindre les derniers échos des fêtes du centenaire.

Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous présenter les membres du conseil municipal, tous profondément dévoués à la France, à la République, à votre personne et aux intérêts qui leur sont confiés par la loi.

M. Carnot répond :

« Monsieur le maire, vos paroles me touchent profondément.

« Je suis doublement heureux de revoir cette ville d'Aix que je connais depuis longtemps.

M. Carnot remet les palmes d'officier d'académie à M. Gimet, maire d'Aix-les-Bains, et à M. Monachon, président de la société « l'Union d'Aix » ; il a en outre décerné une médaille d'argent de 2^e classe au lieutenant de pompiers Damesin.

L'abbé Megnoz, curé d'Aix-les-Bains, venant saluer à la mairie le président de la République, a déclaré qu'il était heureux de se joindre aux manifestations.

MANIFESTATION FRANCO-RUSSE

Aix-les-Bains, 5 septembre.

Une délégation de jeunes enfants des écoles s'est présentée devant le président avec un magnifique bouquet. Un d'eux, habillé en russe, a lu les vers suivants :

Monsieur le président,
Papa m'a dit que la Russie
De notre France était l'amie;
Voilà pourquoi je suis heureux
D'être venu comme chez eux
Pour vous offrir ces simples fleurs,
Hommage de nos jeunes cœurs.

Vive la France! Vive la Russie! Vive Carnot! Vive la République!

M. Carnot a embrassé en souriant le petit garçon et lui a dit :
« J'embrasse la Russie. »

A une délégation des petites filles qui lui remettaient d'immenses et superbes bouquets, pour Mme Carnot, en souvenir des petites filles d'Aix, le président dit :

« Mme Carnot sera très sensible à ce souvenir, mes chères enfants. »

La série des réceptions est close par la remise d'une médaille de sauvetage à un brave garçon de 19 ans, nommé Pichoud, qui deux fois, sauva au lac du Bourget, des personnes se noyant.

M. CARNOT ET LE ROI DE GRÈCE

Aix-les-Bains, 5 septembre.

A 2 h. 1/2 M. Carnot s'est rendu chez le roi de Grèce où il est arrivé au moment où M. de Freycinet et M. Ribot, venant de quitter le roi, entraient dans l'appartement du prince de Leuchtenberg.

Le président de la République a été reçu sur le perron par le colonel baron Reineck et par M. de Thon, maréchal de la cour. Le roi de Grèce est sorti de son salon et s'est avancé jusqu'au haut de l'escalier.

Après un cordial échange de poignées de main, le roi a fait entrer M. Carnot dans son salon pendant que son aide de camp, le colonel Young, et le maréchal de la cour de Thon, recevaient le général Borius, le colonel Chamoin, le capitaine de vaisseau Jauréguiberry et le commandant Pistor, dans la pièce qui sert de salle à manger.

L'entretien de M. Carnot et du roi de Grèce a duré près d'un quart d'heure et n'a eu aucun caractère politique.

Le roi de Grèce s'est d'abord aimablement informé de la santé de M^{me} Carnot. Il a dit au président qu'il était enchanté de son séjour à Aix et lui a fait un grand

éloge du pays et de sa population. Il a profité de l'occasion pour remercier le président de la République des prévenances dont il a été l'objet depuis son arrivée en France.

Il lui a fait connaître que sa cure était terminée et qu'il s'en trouvait fort bien. Il lui a annoncé qu'il partirait demain mardi pour Paris où il passera quelques jours. De là il se rendra à Vienne où il verra quelques membres de sa famille qui s'y trouvent; il sera de retour à Athènes vers le 15 ou le 16 septembre : il désire en effet y être avant le 20, jour de l'anniversaire de la mort de la princesse Alexandra, sa fille.

La conversation s'est maintenue sur le terrain de la plus haute courtoisie; elle a été marquée de part et d'autre par une très grande cordialité.

Le président de la République a d'ailleurs depuis longtemps avec le roi de Grèce des rapports personnels très suivis. On se souvient que le roi de Grèce est le seul souverain d'Europe qui, pendant la dernière Exposition, soit venu dîner et passer une soirée au palais de l'Elysée.

Dans le vestibule de l'Hôtel, pendant l'entretien du président et du roi de Grèce, on nous signale la présence du baron de Stahl, ambassadeur de Russie en Angleterre, et de M. Mundella, nouveau ministre du commerce en Angleterre, dans le cabinet Gladstone.

Rappelons que l'appartement occupé par le roi de Grèce, au Splendide-Hôtel est le même que celui occupé par l'empereur du Brésil, il y a quatre ans, et où eut lieu également une entrevue entre ce dernier et M. Carnot.

Aix-les-Bains, 5 septembre.

Le président de la République, de retour du Splendide-Hôtel, était à peine entré depuis cinq minutes dans le grand salon de la mairie, qu'on annonçait Sa Majesté, qui venait rendre la visite qu'elle avait reçue.

Les dragons qui ont escorté M. Carnot et qui étaient massés sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ont présenté les armes et les clairons ont sonné aux champs.

Le roi Georges, dans sa voiture, avait à son côté le colonel baron Reineck et en face de lui M. de Thon.

Le souverain a été reçu au pied de l'escalier par le général Borius, secrétaire général de la présidence; par le colonel Chamoin et le capitaine de vaisseau Jauréguiberry, qui l'ont conduit avec M. le colonel Reineck et M. de Thon dans le grand salon de réception où se tenait le président.

Le nouvel entretien des deux chefs d'Etat a duré dix minutes environ. M. Carnot a reconduit le roi jusque sur le palier du premier étage, où ils se sont séparés en se serrant la main à plusieurs reprises.

Le général Borius, le colonel Chamoin, le capitaine Jauréguiberry et M. Tranchau ont reconduit le roi jusqu'à sa voiture. Le roi leur a serré la main très aimablement.

Comme à l'arrivée, les troupes ont présenté les armes; la foule qui se tenait sur la place a très chaleureusement acclamé le roi Georges et M. Carnot.

LE DUC DE LEUCHTEMBERG

Le duc de Leuchtenberg est arrivé inopinément à la mairie, accompagné du capitaine Young, son officier d'ordonnance. Ils étaient tous deux en redingote, le duc a monté directement au second étage et a été introduit dans le salon du président de la République par le général Borius. L'entretien a été un peu plus court que celui qui venait d'avoir lieu entre M. Carnot et le roi de Grèce.

Le duc de Leuchtenberg a été reconduit jusqu'à sa voiture par l'officier d'ordonnance du président de la République.

La foule l'ayant reconnu a crié avec beaucoup d'enthousiasme : Vive la Russie! vive le czar! vive le prince! vive Carnot! vive la République!

ENTREVUE DES MINISTRES FRANÇAIS

Aix-les-Bains, 5 septembre.

Pendant que M. Carnot était chez le roi de Grèce, MM. Ribot et de Freycinet se sont rendus à la villa qu'habite M. de Giers, ministre des affaires étrangères en Russie, ils y ont été reçus par M. Nicolas de Giers, fils du ministre, qui les a introduits dans le salon où, en compagnie de M. de Mohrenheim se tenait son père, étendu sur une chaise longue.

L'entretien s'est prolongé pendant une demi-heure; il n'a eu d'autres témoins que les quatre personnages qui y ont pris part.

Les ministres se sont, au nom de M. Carnot et en leur nom, informés de l'état de santé du chancelier russe. M. de Giers se trouve déjà un peu mieux; il restera environ un mois à Aix et de là se rendra à Cannes; il se propose de rentrer en Russie et de reprendre, vers le mois de décembre, les hautes fonctions où l'a appelé la confiance de l'empereur.

LE DÉPART

Aix-les-Bains, 5 septembre.

Après l'échange de visites qui a eu lieu, il est resté à peine une demi-heure à M. Carnot pour recevoir les autorités de la ville, visiter l'hospice et l'établissement thermal.

Dans sa visite au cercle d'Aix, les honneurs lui ont été faits par M. Vigier, directeur général. Des bouquets lui ont été offerts. L'orchestre a joué un morceau en son honneur.

Dans la colonie des baigneurs, beaucoup ont crié : « Vive Carnot! »

Avant de quitter Aix, le président de la République a fait remettre la somme de 500 francs pour les pauvres de la ville.

M. Nicolas de Giers est venu, au moment de son départ, lui exprimer les regrets qu'avait éprouvés son père de ne pouvoir venir lui présenter ses hommages.

M. de Mohrenheim, qui était à la gare, à l'arrivée, s'y trouvait aussi au moment du départ, ainsi que M. Cambon, gouverneur de l'Algérie, MM. Vénères, Rathier et Depoge, députés, qui étaient venus se joindre aux sénateurs et aux députés de la Savoie.

M. Ribot est reparti pour Paris en même temps que le président de la République.

M. de Freycinet est resté à Aix pour continuer sa cure.

Ambrérieu, 5 septembre.

Il était quatre heures au lieu de trois, lorsque le train s'est mis en marche aux cris répétés de : Vive Carnot! Vive la République! Vive la Russie!

A partir de ce moment le voyage n'a plus rien d'officiel, par conséquent plus de réceptions au passage. Signalons cependant, à Culoz, la remise d'un bouquet au président par une fillette, conduite par sa mère, M^{me} Burkin.

À Ambrérieu, M. Carnot descend de wagon, le général Berge, qui l'accompagne jusqu'à ce point, prend congé de lui. M. Crozier, chef de cabinet de M. Ribot, quitte également le train pour se rendre à Lyon.

Mâcon, 5 septembre.

Le préfet de Saône-et-Loire est venu saluer le président à la gare.

Dijon, 5 septembre.

Le président a dîné dans son wagon entre Varennes et Dijon. Il a trouvé à la gare de cette dernière ville, son fils, le lieutenant Carnot, et le préfet de la Côte-d'Or.

Dépêches Diverses

UN PARRICIDE

Bordeaux, 5 septembre.

Un crime a été commis hier soir à Queyrac (Médoc). La veuve Mélanie Fort a été trouvée assassinée près de son domicile. Le parquet de Lesparre et le lieutenant de gendarmerie se sont transportés sur les lieux et ont constaté que la défunte, âgée de soixante-huit ans, a été tuée à coups de fusil, à cent mètres environ de son habitation. Le meurtrier, s'acharnant sur la victime, lui avait ensuite écrasé la tête à coups de crosse.

Les gendarmes ont arrêté l'assassin qui n'est autre que le fils de la victime, lequel, atteint d'une maladie incurable, a tué sa mère parce qu'il lui attribuait l'origine de son mal.

VICTIME DE SON DÉVOUEMENT

Nantes, 5 septembre.

Un douloureux accident est arrivé à la petite plage de Sainte-Marie, près de Pornic, où on n'avait eu jusqu'à présent aucun malheur à déplorer.

Un jeune abbé nantais, M. Gustave Miché, se baignait avec une dizaine de personnes. Il dépassa les cordes et piquets qui aident les baigneurs à lutter contre les lames, perdit pied et, ne sachant pas nager, appela au secours.

Il allait disparaître, quand un jeune instituteur de Bourgneuf, M. Ferdinand Hubert, se jeta résolument à la nage pour aller à son secours.

Malheureusement, il fut saisi par l'abbé qui, se cramponnant à ses bras, paralysa ses mouvements, et tous deux disparurent sous les flots.

Un bateau, qu'on parvint péniblement à mettre à la mer, et un baigneur qui se jeta à l'eau, arrivèrent sur les lieux, mais trop tard!

On ne retira que deux cadavres, car pendant deux heures, on essaya vainement de les ramener.

Ce double accident a d'autant plus douloureusement ému la population de Sainte-Marie que M. Ferdinand Hubert, qui a péri victime de son dévouement, était fils de l'ancien et très estimé instituteur de cette commune et qu'il avait déjà donné d'autres preuves de dévouement et de courage.

UN DOUBLE CRIME

Un Enfant étranglé. — Un Domestique assommé

Angers, 5 septembre.

Le village de Marans, près de Segré, a été, hier matin, le théâtre d'un double crime. Un inconnu, après avoir pénétré pendant la messe dans la maison de la famille Joubert, fracturée une armoire, et s'être emparé d'une somme de 3.150 fr., a étranglé un enfant de 5 ans qui jouait dans la cour, et brisé le crâne au domestique Perron, accouru au bruit.

Le parquet de Segré est sur les lieux. L'enquête sera difficile; on ne possède aucun indice sérieux.

Explosion à bord d'un Torpilleur

Bordeaux, 5 septembre.

Un terrible accident s'est produit hier soir à trois heures, à bord du torpilleur de 1^{re} classe n° 158, mouillé en Garonne en face des ateliers et chantiers de la Gironde.

On avait doté ce torpilleur, un des trois que doit fournir les chantiers, d'une chaudière à tubes simples et complètement remplis d'eau.

On expérimentait aujourd'hui cette machine; les essais étaient dirigés par M. Babilloy, de Saint-Denis, constructeur de la chaudière, et par plusieurs représentants de la Société Cail, de Paris.

Une quinzaine de personnes se trouvaient sur le pont du torpilleur; dans la chambre de chauffe, deux hommes étaient descendus, les nommés Jean Bergeras, âgé de trente et un ans et Paul Cherier, âgé de trente-cinq ans, tous deux ouvriers ajusteurs.

Vers deux heures, en présence de tous les assistants, le foyer fut allumé; tout marcha bien pendant une heure environ.

Soudain, une épouvantable détonation ébranla le torpilleur; au même instant, avec d'énormes flots de fumée noire, des cailloux, des blocs de houille, jaillissaient de la cheminée et tombaient au loin dans le fleuve.

En même temps, au milieu de l'effolement général, un cri se fit entendre, et Chérrier, des ajusteurs, apparut au sommet de l'échelle du panneau, défaillant et prêt à tomber. On le saisit et on l'emporta sans connaissance.

On descendit dès que la vapeur le permit dans la chambre de chauffe et on trouva Bergeras inerte, les vêtements en lambeaux, le visage complètement noir; on s'empressa autour de lui, mais il venait à rendre le dernier soupir; son corps était affreux à voir, la chair tuméfiée, la peau enlevée en plusieurs endroits; il avait été littéralement bouilli.

On suppose qu'un tube de la rangée inférieure de la chaudière s'est fendu; la vapeur à haute pression s'échappa alors, ouvrant les portes du foyer et envahissant la chambre de chauffe.

Les autorités, le Parquet et la police se sont rendus sur les lieux de l'accident; on se perd en conjectures sur les causes de cette horrible catastrophe.

Le second ajusteur, Chérrier, a reçu des brûlures d'une grande gravité; il a été trans-

porté à l'hôpital; on désespère de le sauver.

Quelques autres personnes ont reçu de très légères brûlures.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 5 septembre.

Aujourd'hui ont eu lieu les tirages suivants :

Emprunt de Paris 1886

Le numéro 691.116 gagne 100.000 francs.

Le numéro 51.224 gagne 50.000 francs.

Les numéros 141.901, 4.709, 377.454, 213.602 gagnent chacun 10.000 francs.

Les numéros 544.655, 682.390, 97.320, 80.775 gagnent chacun 5.000 francs.

Les quarante numéros suivants sont remboursables à 1.000 francs :

598.713 453.700 262.045 528.620

664.872 110.867 240.647 380.090

630.467 22.236 29.912 553.878

631.769 582.440 147.043 505.459

378.971 20.447 206.170 466.116

685.062 85.946 626.063 426.140

369.981 532.406 375.409 325.760

453.995 137.700 294.099 518.354

445.257 328.881 12.257 43.107

405.297 277.183 55.501 413.672

Foncières 1885

Le numéro 313.253 gagne 100.000 francs.

Le numéro 205.993 gagne 25.000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 142.133 905.908 175.072 963.172

834.629 302.257.

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

924.000 756.560 84.584 761.944 73.735

959.082 57.255 700.139 640.714 180.498

23.042 911.632 858.201 57.063 580.886

319.460 711.990 205.824 315.126 213.484

769.502 888.288 684.784 548.955 396.961

389.423 341.988 782.808 43.647 437.589

867.671 55.005 618.352 712.207 339.803

367.593 327.149 317.350 373.542 368.089

838.128 422.781 29.892 789.009 137.481

Obligations foncières 1879

Les numéros 730.962 et 136.725 gagnent chacun 100.000 fr.

Le numéro 1.392.971 gagne 25.000 fr.

Les numéros 340.142 et 1.163.177 gagnent chacun 10.000 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 1.425.290, 1.642.561, 532.555, 520.912, 524.247.

Les 90 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr.

746.396 1.256.710 1.396.540 1.118.871

1.771.710 1.650.778 477.995 325.989

952.666 1.604.074 370.969 1.617.823

1.096.450 1.402.136 646.862 1.675.175

488.445 142.154 793.592 1.732.751

1.438.375 1.650.193 1.040.508 1.793.600

711.280 1.158.171 1.646.458 1.051.066

1.108.965 1.287.588 1.581.387 344.089

775.145 952.461 915.263 70.384

638.149 1.682.428 1.547.492 619.083

748.866

1.510.335 1.798.290 1.761.434 1.759.775

444.866 619.866 782.207 1.071.457

429.579 825.961 1.703.363 1.528.803

900.458 304.137 781.688 1.056.792

1.689.855 442.559 164.618 450.252

43.263 686.718 200.407 43.314

176.097 198.626 1.108.323 1.175.080

1.758.360 791.269 794.025 1.408.520

879.343 284.136

2.100 francs pour installer une rampe à gaz à la préfecture.

L'allocation aux communes a été repoussée aussi le rapporteur propose-t-il de ne voter que les deux autres sommes, soit un crédit de 6.100 francs.

Ces conclusions sont adoptées.

Toutefois le conseil renvoie devant la commission une proposition de M. Genet qui demande qu'une grande fête soit donnée le 22 septembre à la préfecture. On pourrait réunir tous les maires et adjoints du département.

M. l'abbé Rambaud possède à St-Rambert l'île-Barbe une maison où il reçoit les vieillards indigents. La commune de St-Rambert n'ayant que peu de ressources, demande au département une subvention de 500 fr. pour lui aider à secourir ces malheureux.

Le rapporteur de la proposition, M. Causse, propose de rejeter cette demande, le conseil général ne devant pas subventionner les bureaux de bienfaisance des communes.

M. Masson dit que quoique ne partageant pas les opinions de M. Rambaud, il a, en considération des services qu'il rend, une grande estime pour lui. Il propose de voter le crédit demandé.

Il serait, dit-il, plus naturel d'accorder aux établissements hospitaliers, les crédits votés pour des têtes.

M. Repiquet croit que le conseil ne peut voter le crédit. Il ne pourrait vérifier l'emploi de ces fonds s'il en accordait.

M. Masson. — Cet argument n'est pas sérieux, nous sommes souvent appelés à voter des crédits dont nous ne pouvons contrôler l'emploi. Pourquoi ne pas voter les 500 francs demandés, quitte à réclamer à la commune de St-Rambert un rapport détaillant l'emploi qu'elle aura fait de ces fonds.

On passe au vote et le conseil rejette le crédit.

M. Repiquet lit quelques extraits du rapport de M. Petit, ingénieur en chef des routes départementales.

Dans ce rapport figure, à l'état de projet, la reconstruction du pont de la Guillotière, — la ville aura à payer une allocation de 2.200.000 francs — et l'élargissement du quai Perrache dans la partie comprise entre l'abbaye et l'octroi.

La reconstruction du pont ne pourra être faite de sitôt; les finances municipales s'y opposent, mais nous ne pouvons contrôler l'emploi de ces fonds qu'au Perrache.

Le cortège se formera à une heure sur la place Bellecour, et se rendra à Monplaisir par le cours Gambetta, le boulevard des Hirondelles et la route de Grenoble.

M. Repiquet propose au conseil de donner acte de ce rapport. Adopté.

Le conseil vote ensuite une allocation de 200 francs pour la création d'un cours d'agriculture à Mornant, et modifie les tarifs du tramway qui bientôt va relier Lyon à la commune de Ste-Foy.

Il n'y aura que deux prix : 1^{re} classe, 0 fr. 25; 2^e classe, 0 fr. 15. De plus la Compagnie sera autorisée à délivrer des cartes d'abonnement.

Sur la proposition de M. Clapot, le conseil décide que les conseillers de l'arrondissement de Lyon se réuniront le jeudi 15 septembre, à 9 heures, au Palais de Justice, pour dresser la liste du jury.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

Mercure, séance publique.

SPORT NAUTIQUE

CHAMPIONNAT DU SUD-EST

La Fédération du Sud-Est, de formation récente, donnait dimanche, dans le magnifique bassin de Villevert-Neuville, son championnat annuel. Un public nombreux se pressait sur les quais et les berges pour acclamer l'arrivée des vainqueurs. Beaucoup de bicyclettes suivaient la course. Un de nos plus sympathiques yachtsmen, M. Rival, avait mis son yacht à vapeur *La Lucie* à la disposition du comité; remarqué également *Le Polyte* et *Le Bistrot*.

Voici les résultats des courses :

Juniors-scuil, 2.500 mètres, 5 inscrits : 1^{er} M. Benoît Raymond, du Cercle de l'Aviron, en 8'49"; 2^e M. Maurice, société des Régates lyonnaises, en 9'45".

Championnat du Sud-Est, 4 inscrits : 1^{er} M. Richerod, en 7'57"; 2^e M. Benoît Raymond, en 8'14", tous deux du Cercle de l'Aviron.

A l'issue des courses a eu lieu la course annuelle à huit rames (armement libre) du Cercle de l'Aviron. L'outillage de pointe est arrivé premier d'une bonne longueur sur l'outillage de coupe.

A LA PRÉFECTURE

Comme il le fait à chacune des réunions du conseil général, M. Rivaud, préfet du Rhône, a offert un banquet à tous les représentants des cantons du Rhône, aux principaux chefs des administrations de l'Etat, aux chefs de division et de services de la Préfecture.

Ce dîner a eu lieu hier.

M. Rivaud, qui portait une délicieuse toilette mauve, avait à sa droite M. Clapot, président du conseil général, à sa gauche M. Guyot, sénateur.

Parmi les convives, MM. Perras, sénateur; Millon, Guichard, Bérard, députés; Boudet, président du conseil d'arrondissement; Genet, Causse, Dr Martel, Rabatel, Masson, Bonnard, Desigaud, Méra, Ravat, Bouffier, Pontelle, de Veysse, Paillasson, Lagrange, Repiquet, Boiron, Périer, Farges, Carrière, Sornay, Carret, Mison, Sonneray-Martin, conseillers généraux; Gravier, Rostaing, secrétaires généraux pour la préfecture; Clavel, adjoint au maire de Lyon; Bonini, sous-préfet de Villefranche; Pélut, Tavernier, Gobin, Parmentier, ingénieurs; Pillon, directeur des postes; Dargnies, directeur de la manufacture des tabacs; Raux, directeur des prisons; Paul, Jossier, conseillers de préfecture; Tondou, directeur de l'Assistance publique; Pautier, directeur d'Albigny; Dupond, agent-voyer; Montorge, Sorez.

Au dessert, M. Clapot président du conseil général du Rhône prononce l'allocution suivante : L'orateur pense avoir assez d'occasions de s'occuper de politique pour faire trêve à ces questions plus ou moins irritantes. Il a aujourd'hui un rôle plus agréable à remplir, celui de porter la santé de M. le Préfet, de madame Rivaud et de leur enfant en ce moment souffrant.

Il rappelle avec plaisir les brillants succès remportés par M. Rivaud fils dans ses études. M. le préfet remercie ensuite M. le président du conseil général du toast qu'il vient de lui adresser : il a été particulièrement touché de voir qu'il a porté la santé de personnes qui lui sont chères.

L'orateur a une tâche commune avec celle des membres du conseil général, c'est de mener à bonne fin les affaires du département.

Il a eu la satisfaction de marcher en accord complet avec eux sur ce terrain; il espère qu'il en sera toujours ainsi dans l'avenir.

M. Rivaud ajoute qu'en prenant possession de son fauteuil M. le président du conseil a déclaré vouloir conserver toute son indépendance vis-à-vis de l'administration.

Cette indépendance, l'administration la réclame et la sollicite car elle y trouve la sauvegarde de sa responsabilité.

Il a le plus vif désir de s'associer avec le conseil général dans l'intérêt de l'administration du département à la tête duquel il a été placé par la confiance du gouvernement.

Il espère qu'on gardera un bon souvenir de celui qui n'a en pour but que de vivre en bonne intelligence avec les corps élus, dans l'intérêt du département et de la République.

Il termine en buvant à la santé du département et de la République.

L'affaire du Grand-Camp

M. Benoist, juge d'instruction, auquel est confié l'affaire Viriat — l'empoisonnement du Grand-Camp — a entendu, hier, une dizaine de témoins.

La plupart des personnes entendues étaient des habitués du café Viriat. Elles ont donné au juge d'instruction certains renseignements sur les rapports qui existaient entre Viriat et sa femme, et ont répété des propos fort compromettants qu'elles auraient entendu tenir par l'inculpé.

En somme, les dépositions sont assez défavorables à Viriat. Malgré les dires des témoins, celui-ci proteste énergiquement contre l'accusation qui pèse sur lui, et quoique reconnaissant qu'il ne s'est pas toujours montré un mari parfait, affirme que jamais il n'a eu l'intention de se débarrasser de sa femme.

Le Calendrier. — Mardi, 6 septembre, 250^e jour de l'année.

Pleine lune le 6; Dernier quartier le 13. Soleil : lever, 5 h. 25; coucher, 6 h. 32.

Festival de gymnastique à Monplaisir. — Dimanche 18 septembre, la société de gymnastique les Eclairés de l'Est organise un grand festival de gymnastique qui aura lieu sur la place de Monplaisir.

Neuf sociétés lyonnaises ont déjà donné leur adhésion, sans compter un grand nombre de fanfares qui se joindront aux gymnastes. D'autres sociétés viendront de Villefranche et l'Arbresle.

Le cortège se formera à une heure sur la place Bellecour, et se rendra à Monplaisir par le cours Gambetta, le boulevard des Hirondelles et la route de Grenoble.

Solidarité. — Les ouvriers de l'arsenal de Perrache, émus de la situation malheureuse d'un de leurs collègues, père de famille malade depuis deux mois, ont fait une souscription au profit de la somme de 410 fr. 30.

Nous ne pouvons que féliciter et encourager ces citoyens à persister dans leur bonne œuvre faisant voir que lorsqu'il s'agit de faire le bien, les ouvriers savent mettre en pratique la belle devise républicaine : Solidarité et fraternité.

Grève contre le gaz. — C'est ce matin mardi, à neuf heures précises, que revient de nouveau devant M. le juge de paix du deuxième canton, rue Tupin, 34, le procès intenté par M. Fournier à la compagnie du gaz de Lyon.

Dans un premier jugement, ce magistrat a condamné la compagnie sur la question de compétence. Les parties se représentent à sa barre pour plaider le fond de ce procès, qui intéresse tous les consommateurs de gaz.

La commission nous prie de rappeler qu'un comité permanent siège 16, place des Terreaux, tous les jours non fériés, de trois à cinq heures, et donnera tous les renseignements aux intéressés.

Accident de voiture. — Hier, à quatre heures du matin, M. Antoine Chaline, cultivateur à Francheville-le-Haut, se rendait au marché du quai de la Pêcherie, en compagnie de son domestique, M. Louis Perrin.

Arrivés vers le jardin des Minimes, la jardinière sur laquelle ils étaient montés, heurta un anas de terre et les deux voyageurs furent précipités sur la chaussée.

M. Chaline avait été pris sous la voiture, à l'épaule droite luxée et porte de nombreuses contusions.

Transporté à la pharmacie Monavon, le blessé a reçu les soins du docteur Bourgain, puis a été conduit à son domicile.

Suicide. — M. Crépét, garçon d'un bateau à laver du quai Saint-Antoine, a trouvé hier matin, à cinq heures, sur le bord de la Saône, des vêtements de femme : une robe, une taille, un fichu, un tablier, des sabots et à côté un livre de messe avec des certificats d'indigence et un bulletin de naissance au nom d'Antoinette Coillard, veuve Montag, 60 ans, née à Saint-Vincent-de-Rheims (Rhône).

Cette femme avait été remarquée ces jours derniers rôdant sur les quais et sollicitant la charité publique. Se voyant sans asile et sans ressources, elle se sera suicidée la nuit dernière en se jetant dans la Saône.

Vols. — Hier matin, un individu, assez bien mis, se présentait chez M. Jacomin, bijoutier, rue de la République, 48, et demandait à voir quelques montres. Aucune n'étant à sa convenance, M. Jacomin sortit un grand assortiment. Il faisait ainsi, sans s'en douter, le jeu de l'individu, qui profita de la confusion pour mettre une montre dans sa poche. M. Jacomin avait vu le mouvement; il arrêta le voleur au moment où il se disposait à partir et fit prévenir la police.

Ce pick-pocket était porteur d'une paire de bottines neuves, soigneusement pliées. On suppose qu'il venait de s'en emparer à un étalage.

M. Folley, commissaire de police de la Croix-Rousse, à la suite d'une perquisition faite chez le nommé Charles C..., l'assesseur, place des Tapis, 4, a arrêté ce dernier sous l'inculpation de vol de bois au préjudice de M. Paturel, entrepreneur.

Centenaire du 22 septembre 1892. — Nous recevons du comité de concentration républicaine du 11^e arrondissement la communication suivante :

A la veille du 14 juillet, le comité de concentration républicaine, sur le rapport de sa commission des fêtes, avait décidé de convier toute la démocratie lyonnaise à célébrer, dans un grand bal, l'anniversaire de la proclamation de la première République.

Mais une autre organisation politique a eu l'intention, de son côté, de célébrer un banquet pour le 4 septembre.

Le comité de concentration s'est immédiatement rendu compte qu'une fête démocratique, ayant le même objet et presque le même but, ne pouvait avoir lieu à 15 jours d'intervalle et, soucieux d'éviter tous froissements, il a attendu jusqu'au 3 septembre au soir les indications utiles.

Mais le banquet du 4 septembre n'ayant pas eu lieu, le comité de concentration, bien que le temps matériel fasse actuellement défaut, reprend sa liberté d'action et fait le plus pressant appel à la démocratie militante pour fêter dignement le centenaire de 1792.

Les inscriptions sont reçues au siège du comité, 78, rue de la Charité, où les adhésions peuvent être envoyées par lettres.

Le Comité. Société des Combattants de 1870-1871 de Lyon. — L'administration a l'honneur d'informer les membres honoraires et sociétaires que ce

cinquième banquet annuel aura lieu dimanche 11 courant, à deux heures précises, à la Cressonnière, restaurant Boulevard, à Vaise, chemin Saint-Simon, 22, sous la présidence de M. Guillaumou, député du Rhône.

Les sociétaires qui n'ont pas reçu leur carte de banquet sont priés de les retirer jusqu'à jeudi soir, 8 courant, de sept heures à neuf heures du soir, au siège social, chez Lafayette, 145, brasserie de l'Horloge, cours M. Benhomme.

Départ du siège pour le banquet à midi précis. Les sociétaires qui voudront bien accompagner le drapeau pour aller au-devant des délégations de Macon et Roanne, sont priés de se trouver à neuf heures du matin chez le vice-président, rue Garibaldi, 66, où est le drapeau.

Concours de marche du cinquième arrondissement. — Ce soir, à huit heures précises, réunion des cyclistes et des coureurs au siège du comité, café Deschamps, place du Gouvernement.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons.

Périssent tous les insectes ! par l'Insecticide du Serpent, 32, rue Lanterne.

CERCLE DES TRAVAILLEURS DU IV^e ARRONDISSEMENT

Dimanche a eu lieu dans le jardin du Cercle des Travailleurs du IV^e arrondissement, un grand concert-tombola au profit de la *Tombola*, société de patronage scolaire.

MM. Silvent, Matray et Crida avaient parfaitement bien organisé cette fête.

Le programme en était très attrayant. Les fanfares des Vrais amis, les trompettes de l'Avant-Garde et de nombreux artistes de Lyon, Mlle Poncet, MM. Rose, Pinton, Joubard, les frères Arpoth, Chiron, Falque, Chavallier, prêtèrent leur concours à la fête.

Un grand bal, très animé, a clos cette réunion charmante.

FÊTE DE L'ECHO DE VAISE

Une grande fête a été donnée dimanche dans les vastes jeux de boules du grand Noé, rue de la Duchère, 19, par la fanfare l'Echo de Vaise.

Cette Société, fondée en 1869, est une division supérieure comptant environ 70 membres, dirigés par l'habile M. Weber. On sait les nombreux prix qu'elle a obtenus aux concours d'Oullins.

Chaque année, à pareille époque, elle donne un magnifique concert comme celui d'hier.

Environ 500 personnes se pressaient dans l'enclos du grand Noé.

Le programme était des plus attrayants. Le cercle choral de Vaise, dirigé par M. Duval, Mlle Pras, MM. Boileto, Ballardras, Prudon, Gouget, les Edgard's prêtèrent leur bienveillant concours.

Le concert s'est terminé par un grand bal d'enfants, où l'entrain et la gaieté n'ont pas fait défaut.

Un feu d'artifice et un grand bal de nuit ont terminé joyeusement cette fête de famille qui était présidée par M. Fleury Ravarin, conseiller général, qui fait le plus grand honneur à la commission composée de MM. Deboyle, Mauguignon, Coindre.

NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE : La Troupe du Théâtre-Libre. — « La Fin du Bon Vieux Temps ». — « Seul ».

La *Fin du Bon Vieux Temps* que la troupe de M. Antoine nous a jouée dimanche est une « paysannerie » en trois actes due à la plume de M. Paul Bourd. M. Paul Bourd, qui est un remarquable écrivain du *Temps*, a vu les paysans et la campagne à travers les fenêtres d'une classe de rhétorique, dont il a certainement été un des meilleurs élèves.

Les personnages ne brillent pas par l'intérêt qu'ils éveillent en nous, et leur langage manque de sincérité. La fable est quelconque et les détails, qui nous paraissent si pittoresques dans *Blanchette* jouée deux soirs auparavant, nous semblent ternes, peut-être parce que les deux pièces, qui ont plusieurs points communs, ont été jouées à intervalles trop rapprochés. Il faut vraiment le talent de M. Antoine et de ses camarades pour faire passer aux spectateurs ce plat quelque peu difficile à digérer.

Seul, qui succédait à la pièce de M. Paul Bourd, est une de ces comédies soi-disant profondes, émanée d'un auteur que les lauriers de M. Becque empêchent de dormir.

Comme dans *La Parisienne*, il s'agit d'un ménage à trois : un mari malade, soigné par sa femme et... leur ami intime, s'aperçoit qu'il est trompé. Il les chasse, mais seul, mal soigné par des domestiques qui le grugent et le brutalisent, il fait revenir l'épouse infidèle et l'ami.

Toute la pièce repose sur ce mot du 2^e acte : « Tu n'en mangeras pas, dis, du pied de cochon truffé ! » Car le bonhomme est gouteux et sa bonne, au lieu de salicylate de soude lui prépare des aliments contraires à sa santé. L'épouse rentre en grâce, car elle seule sait frictionner le malade et faire une cuisine appropriée au genre d'infirmité de son mari.

Le rôle de la bonne qui introduit dans la maison un souteneur qu'elle fait passer pour son mari est dessiné de façon très pittoresque, et la pièce est jouée avec une vérité criante par la troupe du Théâtre-Libre.

Mais que nous sommes loin d'un spectacle pour les familles et comme tous ces personnages d'exception sont peu présentables dans le monde !

L'« Ecole des Veufs »

Ce n'est pas non plus hier soir que les familles ont dû trouver leur compte, et elles étaient venues en nombre au Grand-Théâtre, Dame ! à force de leur dire que la troupe de M. Antoine était extraordinaire, elles ont fini par mordre au Théâtre-Libre. En somme, la faute en est aux réclames envoyées ces jours-ci à la presse. Ce n'est pas qu'il faille revenir à Berquin; mais enfin la comédie de M. Georges Ancey, qui s'est jouée devant nous, doit être l'œuvre d'un joyeux fustiste qui doit s'esbaudir derrière la toile pendant que le public est scandalisé dans la salle.

Sous prétexte de pièce gaie, il nous transporte dans un monde aux sentiments bien extraordinaires; sous prétexte de pièce vécut, il nous montre une exception, une chose odieuse, un père et un fils se passant à tour de rôle la même maîtresse; sous prétexte d'étude psychologique, il fait défilé devant nous une série de mots plaqués qui essaient de donner l'illusion d'une pensée profonde.

Et il ne manque pas de talent, M. Georges Ancey, il connaît bien le maniement du théâtre. Mais quant à une pièce, l'*Ecole des Veufs* n'en est pas une, c'est une succession de tableaux d'artistes, de pochades d'ateliers; c'est curieux à voir une fois, mais c'est tout.

C'est encore Becque qui hypnotisait le jeune

auteur; c'est encore un ménage à trois qu'il nous présente, mais, cette fois, c'est le père, le fils et la maîtresse, au lieu d'être le mari, la femme et l'amant.

Au premier acte, nous assistons à l'enterrement de M. Mirelet, avec le défilé de tous les invités; il y a là quelques types lestement brossés : le fils qui, pendant sa mère, ne trouve à exprimer sa douleur que par ces trois termes : « Ah ! c'est une grosse dépense, cela cause bien des embêtements et pas mal de tristesse. » Le père n'est du reste pas plus ému.

Six mois après, se sentant un vide dans le cœur, M. Mirelet a noué une liaison avec une « dégragée » quelconque qui répond au nom de Marguerite. Mais cela ne lui suffit pas; il la décide à venir habiter chez lui; il la présente à son fils — un homme à femmes — et son fils le fait... ce que vous supposez — car on ne peut contenir tout le monde et son père.

Un beau jour tout se découvre; Mirelet exile son fils dans la fabrique qu'il possède près de Rouen; celui-ci n'y consent qu'en emmenant avec lui sa bien-aimée — mais il réfléchit que la dépense sera peut-être bien forte pour lui; il résiste à son père, il fait une scène à Marguerite. Celle-ci à son tour veut tout quitter; elle ne consent à rester dans cette maison qu'en imposant ses conditions — et elles sont dures; elle ira du père au fils selon le gré de ses caprices, elle aura cheval et voiture, elle recevra les bijoux de ménage M. Mirelet.

La cas en question n'a pas dû se présenter souvent dans la vie, et il a déconcerté le public. Pour revenir en grâce, il faut que M. Antoine nous donne une deuxième représentation de la *Puissance des Ténébres*. S.

LA SANTÉ A LYON

Voici, d'après *Lyon Médical*, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

Avec l'abaissement de la température, nous voyons diminuer le chiffre des décès; de 227 pendant la 33^e semaine, il descend à 155 cette semaine (34^e). Il était de 164 pour la période correspondante de 1891. Cette mortalité bien au-dessous de la moyenne donne un coefficient de 13,4 par an.

Sur les 455 décès hebdomadaires (93 en ville et 57 dans les hôpitaux civils), 38 ont été constatés chez des enfants âgés de moins d'un an et 19 chez des vieillards au-dessus de 70 ans.

Les maladies prédominantes ont toujours pour siège le tube digestif et sont encore fréquentes chez les jeunes enfants. Ce sont des atrophies, des entérites et des diarrhées cholériformes.

Chez les adultes, quelques diarrhées graves, dont deux observées chez un enfant de six ans et un homme de 55 ans ont été qualifiées par les médecins traitants de choléra nostras.

Il y a encore en certaine proportion des apoplexies cérébrales et des méningites aiguës.

Les inflammations des bronches et du pouton catarrhales sont très rares.

Les maladies infectieuses ont fourni le même nombre de décès que la semaine dernière, mais répartis d'une façon différente : 4 diphtéries, 1 rougeole, 1 scarlatine, 1 fièvre typhoïde.

En résumé, état sanitaire satisfaisant.

Mortalité de Lyon (population en 1891 : 498.077 habitants). Pendant la semaine finissant le 27 Août 1892, on a constaté 155 décès, répartis comme suit :

Fièvre typhoïde... 1
Variole... 0
Diphtérie... 4
Scarlatine... 1
Erysipèle... 1
Diphthérie-croup... 4
Coqueluche... 0
Affect. puerpérales... 0
Dysentérie... 1
Choléra nostras... 2
Bronchite aiguë... 1
Catarrhe pulmonaire... 2
Broncho-pneumonie... 6
Pneumonie... 9
Pleurésie... 2
Phtisie pulmonaire... 21
Autres tuberculoses... 2

Un PALAIS ÉCROULÉ. — 5 MORTS

On a retiré des débris du palais écroulé les cadavres d'une famille entière composée de quatre personnes, ce qui porte à cinq le nombre des morts.

LA COMITÉ D'HYGIÈNE

Une lugubre statistique

Paris, 5 septembre.

Le comité consultatif d'hygiène publique de France s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Loubet.

Le docteur Prout a rendu compte de la situation sanitaire à l'extérieur et a fourni des statistiques comparatives sur l'état sanitaire de la France :

A Paris, du 4 au 17, on n'avait constaté que seize décès; ce chiffre depuis a monté et s'est élevé, du 18 au 31, à 175.

Pour la banlieue, la mortalité a été de 33 du 4 au 17 et de 75 du 18 au 31. Cependant, eu égard au chiffre de la population, la mortalité n'est que de 116 par jour, ce qui pour une population de 2.500.000 habitants ne donne même pas une mortalité de 1 pour 28.000 habitants.

A Paris, la totalité de la mortalité, en cinq mois, n'est que de 365; elle a été de 2.558 à Hambourg, en moins de trois semaines.

Depuis l'apparition du choléra, à Bakou, le 21 juin, la Transcaucasie a perdu plus de 30.000 personnes.

107.647 personnes seraient mortes du choléra en Russie depuis le début de l'épidémie; d'après la statistique d'un journal russe.

Dans la mer d'Azov le choléra s'est montré à Marionopol et à Kertets; dans la mer Noire, à Nowargile, à Poti et à Bakoum.

LA FOUDRE. — QUINZE VICTIMES

Zaybusch (Galicie), 5 septembre.

Une tempête a été incendiée par la foudre; huit hommes appartenant au 56^e régiment d'infanterie, qui y étaient logés ont péri dans les flammes, sept autres ont été blessés.

LE ROI GEORGES ET M. DE FREYCINET

Aix-les-Bains, 5 septembre.

Ce soir, vers sept heures, le roi Georges s'est présenté au pavillon des Bains, où est descendu M. de Freycinet, et lui a rendu la visite qu'il en avait reçue cette après-midi. Il est resté un peu plus d'un quart d'heure en conversation avec le ministre de la guerre.

cidents éventuels que pourrait provoquer à Marseille le séjour de leurs coreligionnaires de Russie.

M. Galtie, préfet des Bouches-du-Rhône, a assuré ces messieurs de son concours et s'est concerté avec eux sur les mesures à proposer au conseil sanitaire.

Le conseil sanitaire s'est réuni cette après-midi sous la présidence du préfet et a décidé que le prochain convoi de juifs russes, après avoir subi au lazaret du Frioul les formalités de désinfection, serait cantonné à l'ancien lazaret de Ratonneau avec la nourriture à charge du comité de bienfaisance des israélites.

Le conseil a décidé, en outre, que le préfet demanderait au gouvernement d'ordonner aux consuls de France en Turquie et sur les côtes de la mer Noire d'avoir à aviser les compagnies de bateaux à vapeur qu'elles ne seront plus autorisées à débarquer à Marseille, les israélites russes émigrant en masse.

Enfin, le conseil sanitaire a résolu d'imposer des quarantaines effectives aux provenances du Nord, afin d'éviter des quarantaines à nos navires en Orient.

Le ministre de l'intérieur a été informé par dépêche des décisions du conseil sanitaire; on en attend l'approbation.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

LA SANTÉ A LYON

Voici, d'après *Lyon Médical*, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

Avec l'abaissement de la température, nous voyons diminuer le chiffre des décès; de 227 pendant la 33^e semaine, il descend à 155 cette semaine (34^e). Il était de 164 pour la période

ROCAMBOLE

PAR
PONSON DU TERRAIL

— Don Juan n'est pas mort... c'est moi. Quand ils arrivèrent aux Genêts, Hermine était toute réveillée, et madame de Beaupréau, qui attendait avec anxiété le retour de son enfant, crut lire sur son visage que sir Williams ne lui était plus indifférent. Et la pauvre mère tressaillit de joie, et elle enveloppa le baronnet d'un regard ardent de reconnaissance et qui semblait dire : — Oh ! sauvez, sauvez mon enfant !

En même temps, la vieille baronne de Kermadec donnait sa main à baiser à sir Williams, le mettait à table à côté d'elle et lui disait tout bas : — Enfin, vous voilà raisonnable et non plus fou comme hier... — Madame... balbutia-t-il, feignant un grand embarras. — Chut ! elle vous aimera !

Le baronnet hochait tristement la tête. — Fiez-vous-en à moi, dit-elle ; je suis de bon conseil... je vous prends sous ma protection, et, vertueusement !

Verdieu était un innocent juron par lequel la douairière avait coutume de traduire ses résolutions les plus irrévocables.

— Décidément, pensait le baronnet, j'ai pour moi la tante, le père et la mère... si la fille ne m'aime pas sous huit jours, c'est que je serai un niais, indigne de jamais pousser une dot de douze millions !

XIX
Confidences

Nous sommes obligés, grâce à la multiplicité de nos personnages et à l'étendue du drame dont nous sommes l'historien, de changer de place souvent et d'abandonner un moment quelques-uns de nos héros pour retourner à ceux que nous avions délaissés momentanément.

Nous avons laissé Jeanne s'éveillant dans le petit hôtel de Bongival, promenant autour d'elle un regard étourdi, cherchant à s'expliquer sa présence en ce lieu inconnu, et découvrant enfin, sur le guéridon placé au milieu de la chambre, cette lettre écrite par sir Williams, non signée comme celle de la veille, et dans laquelle mademoiselle de Balder avait cru reconnaître l'esprit et la main d'Armand de Kergaz ; lettre bizarre, étrange, où aucun fait n'était articulé sans être enveloppé de réticences sans nombre, où régnait, de la première à la dernière ligne, un ton mystérieux qui devait avoir fatalement une certaine influence sur une imagination de jeune fille.

Le mystère est l'agent le plus actif de l'amour. Certes, il semble qu'un soupçon aurait dû venir à l'esprit de mademoiselle de Balder, qu'elle aurait pu penser qu'un autre que M. de Kergaz était le *deus ex machina* de cet étrange drame où elle avait le premier rôle.

Mais Jeanne aimait Armand, et pour ceux qui aiment, tout événement paraît avoir pour cause ou pour point de départ l'objet aimé. Ensuite, si excentrique, si bizarre que fût sa conduite, comment n'aurait-elle pas cru que l'auteur de ces deux lettres et M. de

Kergaz ne faisaient qu'un, alors que, la veille, elle avait entendu ce dernier chuchoter avec Bastien et prononcer les mots de « mauvaise affaire », faisant ainsi allusion au duel du lendemain ?

Tout cela semblait si naturel, que Jeanne ne douta point un seul instant, et se contenta de laisser son esprit s'abandonner aux plus bizarres conjectures, sans pour cela soupçonner la non identité d'Armand et de celui qui lui écrivait. Ensuite, à la pensée que de sa discrétion à elle dépendait peut-être la vie d'Armand, elle se promit de ne point chercher à sonder tous ces mystères, et elle se contenta d'examiner attentivement le lieu où elle se trouvait. Nous l'avons dit, rien de plus coquet, de plus élégamment joit que cette chambre où pour qu'une fois semblait avoir meublée et décorée pour l'hâbler elle-même.

Ce n'était peut-être pas, dans son ensemble, assez sévère pour une duchesse de l'austère faubourg Saint-Germain ; ce n'était pas non plus la demeure de l'une de ces folles créatures du monde galant, que l'or de la finance va chercher dans les coulisses des théâtres de vaudeville pour leur construire des palais.

On aurait dit le boudoir d'une de ces femmes que le talent a fait indépendantes en leur donnant le cœur et les hautes aspirations de l'homme, et qui veulent rester femmes dans leur vie privée.

Jeanne, la pauvre fille d'un officier sans fortune, n'avait jamais rêvé de semblables coquetteries, et elle demeura éblouie. Et puis, comme tout cela venait de l'homme aimé, de celui dont elle portait le nom, elle éprouva une joie d'enfant et sentit son cœur battre de reconnaissance et d'amour ; et puis encore, elle voulut voir jusqu'où s'étendaient ses domaines, c'est-à-dire cette maison qui appartenait déjà à la future comtesse de Kergaz.

Elle ouvrit la première porte qu'elle vit devant elle, et se trouva dans un grand sa-

lon dont les murs étaient tendus d'une magnifique tapisserie des Gobelins.

Un guéridon placé au milieu supportait des albums, des gravures, un journal de modes, une gazette de femmes. En face de la cheminée était un piano.

Jeanne traversa le salon, dont les portes étaient ouvertes, et se trouva dans un petit vestibule dallé en marbre, aux murs peints à fresque, encombré de caisses de fleurs exotiques et d'arbustes rares.

Dans ce vestibule, couché sur une banquette, un grand laquais chamarré qui dormait s'éveilla au bruit des pas de la jeune fille, et, se levant, se tint respectueusement devant elle en disant :

Mademoiselle désire-t-elle sa femme de chambre ?

Et, sans attendre de réponse, le valet appela :

Mariette ! Mariette !

Une jolie soubrette, comme on n'en voit plus guère qu'à la Comédie-Française, accourut et salua la jeune fille.

Puis, derrière la soubrette, arrivèrent successivement une femme de charge entre deux âges et un groom. C'était là le domestique mis aux ordres de Jeanne.

— Si mademoiselle veut me suivre dans son cabinet de toilette, dit la jeune camériste qui portait le nom de Mariette, j'habillerai mademoiselle.

Jeanne s'aperçut alors qu'elle était en robe de chambre, dans le costume qu'elle avait la veille en s'endormant ; et elle suivit, toujours étonnée et ravie, Mariette qui la conduisit dans un vaste cabinet de toilette, où la jeune fille retrouva toute sa garde-robe, transportée là comme par enchantement.

— Monsieur le comte, dit Mariette, a dû passer, en retournant à Paris, chez les fournisseurs de mademoiselle, qui viendront dans la journée prendre ses ordres.

Une heure après, mademoiselle de Balder, en négligé du matin, entra dans la salle à manger, située au rez-de-chaussée de cette

mystérieuse maison, et y trouvait son déjeuner servi.

Jeanne trempa ses lèvres dans une tasse de thé après y avoir émetté un gâteau, et elle lut et relut avidement la mystérieuse lettre de cet homme que les gens qui la servaient appelaient M. le comte.

Mariette la servait à table et lui dit, au moment où elle se levait :

— La campagne n'est pas très agréable à habiter en hiver, et mademoiselle s'ennuiera peut-être...

Jeanne aurait bien voulu savoir dans quelle campagne elle se trouvait ; mais elle se souvint de la recommandation formelle de la lettre et se tut.

— Mais, reprit Mariette, M. le comte a pensé que mademoiselle reverrait avec plaisir une ancienne amie.

— Une amie à moi ? exclama Jeanne avec surprise.

— Une amie de mademoiselle, insista Mariette, qui ouvrit une porte et appela :

— Mademoiselle Cerise !

Et Jeanne, stupéfaite, vit entrer la fleuriste, émue et pâle, qui vint se jeter dans ses bras.

Les deux jeunes filles s'accablèrent de questions d'abord. Comment se retrouvaient-elles ? où étaient-elles ? Ni l'une ni l'autre ne le savait. Mais sir Williams avait si bien pris ses précautions, il avait si bien écrit à l'une et à l'autre de se tenir à l'écart, qu'elles ne se furent que des demi-connéances.

Une partie de la journée s'écoula pour elles en une douce causerie.

Jeanne confia à Cerise que son cœur avait parlé ; elle lui dit combien elle aimait un inconnu, sans doute l'auteur de ces deux lettres qu'elle avait reçues, le comte Armand de Kergaz.

Cerise lui parla de son amour pour Léon,

de son bonheur qui n'était que retardé et qui s'accroîtrait de tout le charme de l'obscurité vaine, de la difficulté surmontée.

Vers le soir, comme les deux jeunes filles, après s'être longtemps promenées dans le jardin, dont les murs élevés ne permettaient point de voir au dehors, rentraient à la villa, un homme se présenta à Jeanne et la salua avec respect.

C'était Colar.

A la vue de cet inconnu, mademoiselle de Balder éprouva une vive inquiétude ; mais Cerise la rassura.

— C'est un ami, dit-elle, c'est un serviteur de M. le comte.

— Mademoiselle, dit Colar en s'inclinant devant Jeanne ; je suis l'intendant de M. le comte.

— Ah ! fit Jeanne remise de son trouble ; venez-vous de sa part ?

— Oui, mademoiselle.

Et Colar prit un air mystérieux et tendit une lettre à la jeune fille.

Jeanne la prit en tremblant et son cœur battit bien fort.

C'était encore la même écriture.

Cette lettre venait de lui.

Elle l'ouvrit et lut :

— Jeanne ma bien-aimée, quand cette lettre vous parviendra, j'aurai déjà mis entre nous une grande distance. Ainsi le vent la fatalité. Mais rassurez-vous, mon absence ne sera point de longue durée ; quelques jours à peine, et vous me verrez à vos pieds, baignant vos deux mains et vous demandant à genoux d'accepter mon nom et de faire le bonheur de ma vie. Chaque jour l'homme qui vous portera cette lettre, et qui a toute ma confiance, vous en remettra une autre que je lui ferai parvenir des divers lieux où je m'arrêterai pendant ce voyage que m'imposent de graves et mystérieuses circonstances.

(A suivre)

M^{me} Ekaterinodar
DE VIATKA

Sujet russe extra-lucide
Somnambule, cartom. mains, fleurs, rêves, tout par dates, donne haute conseil par l'astrologie, secret du Grand-Albert, destinée, consult., 3 fr., de 10 h. matin à 9 h. soir, même par correspondance, 5 francs, mandat ou timbres, 10, rue Constantine, Lyon-Terraux. — EN DECEMBRE Leçons des 33 méthodes étrangères, inconnues en France.

PAPIERS PEINTS

Immenses assortiments nouveaux
E. MEYSONNIER,
77, avenue de Saxe (Brotteaux)
Envoi d'échantillons. Prix réduits
Mise en vente de solides et de coupons à des prix sacrifiés. — Pour ces occasions, il est urgent de fournir des mesures exactes.

ON DEMANDE

à acheter d'occasion

PORTAIL

en fer. Adresser les offres avec les dimensions et le prix sous n° 7425, Agence Fournier, 14, rue Confort.

ENTREPOT A LYON DES EAUX MINÉRALES
De France et de l'étrangerCOMPAGNIE DE VICHY
16, rue de la République, et 39, quai Perrache

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE

des ECZÉMAIS par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antiseptiques du D^r EBERHART. Sur 400 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 400 guérisons : 46 en quelques heures, 64 en 1 jour, 20 en 2 jours et 8 en 3 jours ; c'est merveilleux. D^r Eberhart, 3 fr., DRAGÉES, 3 fr., franco par poste contre mandat. Rigoriquement le nom du D^r EBERHART et sa brochure donnée gratis. Dépôt P^r FARLEY, 114, quai Pierre-Sclère. — 0.30 c., brochure seule, francs.

"NICE ROSE" CHARM AND BEAUTY

Donne au teint un éclat d'ÉTERNELLE JEUNESSE II
Velouté et Savon exquis ch. parés (Lait : Fl. 5 fr. et 1.50)
Fl. d'essai, c. 1.00. Dépôt g., Bouvarel et Bertrand, 16, Parc-Royal, Paris.

Pour Prendre
BEAUCOUP DE POISSONS

Demandez au
PETITS DOCKS DU COMMERCE
12, Rue Confort, 12, à Lyon
L'APPAT DE PÊCHE
PISCIPHILE MALGACHE
Du capitaine CHARPY
La boîte, 1 fr. 10 : rendue franco, 1 fr. 25.

ON OFFRE

Aux personnes atteintes de la maladie de la pierre et de la gravelle, un moyen sûr et prompt de se guérir radicalement sans opération ni régime.

Écrire à M. BARBIER
Boulevard des Brotteaux, 20, LYON

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE CHAÎRE SERVICE D'ÉTÉ

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

WAGON
Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes
Le prix des billets aller simples et retour
Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon
et dans ses succursales de
SAINT-ÉTIENNE, GRENoble, MACON, DIJON, et VALENCE
Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

CAFÉ-RESTAURANT DU PALMIER

6, Rue Childebert (Façade place de la République) Lyon
Bière Française 0.25 | Vin du Beaujolais | Déjeuners et Dîners à 2.50
Service à la Carte — Salons au premier — Eclairage électrique

Les Annonces sont reçues à l'Agence de Publicité Victor FOURNIER
LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON

Entreprise de Travaux Publics et Privés

ODDOUX & C^{ie}

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la
DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE

BOIS à BRULER

Vente de tous les matériaux concernant la construction.
A louer de suite grands et petits locaux propres au commerce et à l'industrie, divisés au gré du preneur.
A louer de suite appartements pour employés et ouvriers.

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance
(Près le cours Gambetta)
— LYON-GUILLOTIERE —

VIENT DE PARAITRE

L'EXPOSITION DE LYON

PAR UN DÉSINTÉRESSÉ

EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. — VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux

Prix : 20 Centimes. — Franco par la poste : 25 Centimes

BOURSE DE LYON

Du 5 Septembre 1892

FONDS D'ÉTAT	
3 1/2 % Français...	100 47
4 1/2 % 1888...	100 47
4 1/2 % 1889...	100 47
4 1/2 % 1890...	100 47
4 1/2 % 1891...	100 47
4 1/2 % 1892...	100 47
4 1/2 % 1893...	100 47
4 1/2 % 1894...	100 47
4 1/2 % 1895...	100 47
4 1/2 % 1896...	100 47
4 1/2 % 1897...	100 47
4 1/2 % 1898...	100 47
4 1/2 % 1899...	100 47
4 1/2 % 1900...	100 47
4 1/2 % 1901...	100 47
4 1/2 % 1902...	100 47
4 1/2 % 1903...	100 47
4 1/2 % 1904...	100 47
4 1/2 % 1905...	100 47
4 1/2 % 1906...	100 47
4 1/2 % 1907...	100 47
4 1/2 % 1908...	100 47
4 1/2 % 1909...	100 47
4 1/2 % 1910...	100 47
4 1/2 % 1911...	100 47
4 1/2 % 1912...	100 47
4 1/2 % 1913...	100 47
4 1/2 % 1914...	100 47
4 1/2 % 1915...	100 47
4 1/2 % 1916...	100 47
4 1/2 % 1917...	100 47
4 1/2 % 1918...	100 47
4 1/2 % 1919...	100 47
4 1/2 % 1920...	100 47
4 1/2 % 1921...	100 47
4 1/2 % 1922...	100 47
4 1/2 % 1923...	100 47
4 1/2 % 1924...	100 47
4 1/2 % 1925...	100 47
4 1/2 % 1926...	100 47
4 1/2 % 1927...	100 47
4 1/2 % 1928...	100 47
4 1/2 % 1929...	100 47
4 1/2 % 1930...	100 47

OBLIGATIONS

Ville de Lyon...	100 75
V. de Paris 1860...	100 75
V. de Paris 1865...	100 75
V. de Paris 1869...	100 75
V. de Paris 1873...	100 75
V. de Paris 1877...	100 75
V. de Paris 1881...	100 75
V. de Paris 1885...	100 75
V. de Paris 1889...	100 75
V. de Paris 1893...	100 75
V. de Paris 1897...	100 75
V. de Paris 1901...	100 75
V. de Paris 1905...	100 75
V. de Paris 1909...	100 75
V. de Paris 1913...	100 75
V. de Paris 1917...	100 75
V. de Paris 1921...	100 75
V. de Paris 1925...	100 75
V. de Paris 1929...	100 75
V. de Paris 1933...	100 75
V. de Paris 1937...	100 75
V. de Paris 1941...	100 75
V. de Paris 1945...	100 75
V. de Paris 1949...	100 75
V. de Paris 1953...	100 75
V. de Paris 1957...	100 75
V. de Paris 1961...	100 75
V. de Paris 1965...	100 75
V. de Paris 1969...	100 75
V. de Paris 1973...	100 75
V. de Paris 1977...	100 75
V. de Paris 1981...	100 75
V. de Paris 1985...	100 75
V. de Paris 1989...	100 75
V. de Paris 1993...	100 75
V. de Paris 1997...	100 75
V. de Paris 2001...	100 75
V. de Paris 2005...	100 75
V. de Paris 2009...	100 75
V. de Paris 2013...	100 75
V. de Paris 2017...	100 75
V. de Paris 2021...	100 75
V. de Paris 2025...	100 75
V. de Paris 2029...	100 75
V. de Paris 2033...	100 75
V. de Paris 2037...	100 75
V. de Paris 2041...	100 75
V. de Paris 2045...	100 75
V. de Paris 2049...	100 75
V. de Paris 2053...	100 75
V. de Paris 2057...	100 75
V. de Paris 2061...	100 75
V. de Paris 2065...	100 75
V. de Paris 2069...	100 75
V. de Paris 2073...	100 75
V. de Paris 2077...	100 75
V. de Paris 2081...	100 75
V. de Paris 2085...	100 75
V. de Paris 2089...	100 75
V. de Paris 2093...	100 75
V. de Paris 2097...	100 75
V. de Paris 2101...	100 75
V. de Paris 2105...	100 75
V. de Paris 2109...	100 75
V. de Paris 2113...	100 75
V. de Paris 2117...	100 75
V. de Paris 2121...	100 75
V. de Paris 2125...	100 75
V. de Paris 2129...	100 75
V. de Paris 2133...	100 75
V. de Paris 2137...	100 75
V. de Paris 2141...	100 75
V. de Paris 2145...	100 75
V. de Paris 2149...	100 75
V. de Paris 2153...	100 75
V. de Paris 2157...	100 75
V. de Paris 2161...	100 75
V. de Paris 2165...	100 75
V. de Paris 2169...	100 75
V. de Paris 2173...	100 75
V. de Paris 2177...	100 75
V. de Paris 2181...	100 75
V. de Paris 2185...	100 75
V. de Paris 2189...	100 75
V. de Paris 2193...	100 75
V. de Paris 2197...	100 75
V. de Paris 2201...	100 75
V. de Paris 2205...	100 75
V. de Paris 2209...	100 75
V. de Paris 2213...	100 75
V. de Paris 2217...	100 75
V. de Paris 2221...	100 75
V. de Paris 2225...	100 75
V. de Paris 2229...	100 75
V. de Paris 2233...	100 75
V. de Paris 2237...	100 75
V. de Paris 2241...	100 75
V. de Paris 2245...	100 75
V. de Paris 2249...	100 75
V. de Paris 2253...	100 75
V. de Paris 2257...	100 75
V. de Paris 2261...	100 75
V. de Paris 2265...	100 75
V. de Paris 2269...	100 75
V. de Paris 2273...	100 75
V. de Paris 2277...	100 75
V. de Paris 2281...	100 75
V. de Paris 2285...	100 75
V. de Paris 2289...	100 75
V. de Paris 2293...	100 75
V. de Paris 2297...	100 75
V. de Paris 2301...	100 75
V. de Paris 2305...	100 75
V. de Paris 2309...	100 75
V. de Paris 2313...	100 75
V. de Paris 2317...	100 75
V. de Paris 2321...	100 75
V. de Paris 2325...	100 75
V. de Paris 2329...	100 75
V. de Paris 2333...	100 75
V. de Paris 2337...	100 75
V. de Paris 2341...	100 75
V. de Paris 2345...	100 75
V. de Paris 2349...	100 75
V. de Paris 2353...	100 75</